

ainsi que pour les conférences à l'échelon ministériel. A la réunion du printemps des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, qui a eu lieu à Reykjavik, en juin, le ministre des Affaires extérieures du Canada et les autres membres de l'OTAN ont réaffirmé leur intention de continuer à agir dans le sens de la détente; ils ont convenu que chaque Allié devait jouer pleinement son rôle dans l'amélioration des relations Est-Ouest afin d'instaurer un ordre juste et stable en Europe et de favoriser la sécurité européenne. Les ministres ont invité leurs délégations permanentes à pousser activement leurs travaux sur des réductions équilibrées de forces, et réaffirmé que leurs gouvernements étaient prêts à étudier des mesures distinctes et pratiques pour le contrôle des armements.

L'Alliance a été sérieusement déçue dans ses espoirs de détente progressive à la suite de l'intervention militaire de l'Union soviétique en Tchécoslovaquie au cours du mois d'août. Les ministres de l'OTAN ont donc tenu leur réunion ordinaire de fin d'année, prévue pour le mois de décembre, au mois de novembre en vue d'étudier les conséquences découlant de la situation et d'examiner de nouveau l'état des défenses de l'OTAN. La délégation canadienne, de concert avec ses Alliés, a condamné l'utilisation de la force par l'Union soviétique et fait valoir que tous les peuples doivent être libres de modeler leur avenir sans intervention extérieure. Les ministres ont réaffirmé leur intention d'encourager, entre l'Est et l'Ouest, des relations pacifiques et mutuellement avantageuses, tout en maintenant une puissance militaire et une solidarité politique suffisantes pour décourager tout agresseur. Tout en convenant que les perspectives de réductions équilibrées de forces entre l'Est et l'Ouest avaient subi un sérieux recul à la suite des opérations soviétiques en Tchécoslovaquie, les ministres ont recommandé que l'étude de ces mesures se poursuive jusqu'au jour où régnera un climat plus propice à des discussions fructueuses.

De plus, le ministère des Affaires extérieures s'occupe continuellement d'autres engagements internationaux relatifs à la défense, notamment de la participation canadienne aux missions de maintien de la paix et aux missions d'observation de l'Organisation des Nations Unies, de même que de l'assistance militaire à fournir à certains pays en voie de développement. Le Canada a continué de prêter son concours à la Force des Nations Unies à Chypre (maintien de la paix), en affectant un contingent à l'UNFICYP. Le contingent avait un effectif de 595 militaires en décembre 1968; on l'avait diminué d'environ un tiers en octobre à la suite d'une réduction globale de la Force. L'amélioration des conditions dans l'île a permis cette réduction de tous les contingents nationaux. En juillet un Canadien, le brigadier-général Leslie, a assumé les fonctions de chef d'État-Major de la Force des Nations Unies. Le Canada a continué aussi de fournir des observateurs militaires pour l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve au Proche-Orient de même que des observateurs militaires et un équipage d'avion pour le groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan.

Fidèle à ses programmes d'assistance militaire, qui ont été entrepris pendant la présente décennie en réponse à des demandes de certains pays en voie de développement, le Canada a continué en 1968 de maintenir des équipes de conseillers et d'instructeurs des Forces armées du Canada au Ghana et en Tanzanie et de fournir les services d'un conseiller supérieur